



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Paris, le 14 mai 2020

Hommage de Franck Riester, ministre de la Culture, à Denis Grisel

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de Denis Grisel, survenu hier dans sa soixante-quatorzième année, à la suite d'une longue maladie.

Diplômé de l'École nationale des chartes, Denis Grisel a été successivement directeur des Archives départementales de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire puis du Doubs avant de devenir inspecteur général à la direction des Archives de France puis directeur du Centre historique des Archives nationales (dénomination désignant alors le site parisien). Il en a été nommé directeur en 2006 au moment où l'institution se préparait à relever un double défi : changer de statut pour devenir un service à compétence nationale regroupant les services de Paris et de Fontainebleau, et se lancer dans la construction du nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine.

Ses connaissances professionnelles et scientifiques, son autorité naturelle et sa grande expérience lui ont permis de conduire avec succès cette mutation.

Très attaché, durant toute sa carrière, aux enjeux de la sélection, de la collecte et du classement, il a également poursuivi, aux Archives nationales, la politique scientifique de valorisation des travaux sur les archives et d'organisation systématique de journées d'étude lors de la publication des nouveaux instruments de recherche. Après la création du SCN Archives nationales par arrêté du 24 décembre 2006, Denis Grisel est resté responsable du site parisien pour en assurer la direction scientifique et préparer la mise en place et l'organisation du service à compétence nationale. Il a pris sa retraite le 31 décembre 2007, et s'est retiré en Franche-Comté, sa terre d'adoption.

Les archivistes garderont de lui le souvenir d'un grand professionnel des archives. Je m'associe à la peine de sa famille et de ses nombreux amis.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC